

Produit

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - I CHF (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013531233 - Devise : CHF

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif de gestion consiste à sur-performer l'indice ICE BOFA SOCIAL BOND INDEX HEDGED (code Bloomberg : SOCI_H) sur la durée de placement recommandée de 3 ans en sélectionnant essentiellement des obligations sociales dites "social bonds" qui financent des projets ayant un impact positif sur la société. L'impact positif est apprécié en fonction des estimations du nombre de bénéficiaires et exprimé en nombre de bénéficiaires par million d'euro investi. Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ». La stratégie cherche à générer un rendement financier et un impact social positif en investissant essentiellement dans des obligations sociales respectant les Social Bonds Principles, sans restrictions de devise et dont le bénéfice sur la société est mesurable. L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs. L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)). Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG.. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi. En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur. Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques. Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif). Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 CHF			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF7 310	CHF7 580
	Rendement annuel moyen	-26,9%	-8,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 070	CHF7 940
	Rendement annuel moyen	-19,3%	-7,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF9 800	CHF9 560
	Rendement annuel moyen	-2,0%	-1,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF11 060	CHF11 550
	Rendement annuel moyen	10,6%	4,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2021 et 26/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2014 et 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2015 et 30/04/2018

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/09/2017 et 30/09/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2015 et 30/04/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 CHF sont investis.

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	CHF73	CHF211
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,77% avant déduction des coûts et de -1,49% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,08 CHF
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	19,07 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.